



CLUB DE SOCCER BOUCHERVILLE

Procès-verbal

Assemblée générale exceptionnelle

Date : Jeudi 14 novembre 2019

Lieu : Amphithéâtre F-124, École secondaire De Mortagne, Boucherville

Heure : 19h00

1. Nomination d'un président et secrétaire d'assemblée

Sur proposition de Sylvain Cardinal, appuyée par François Lesage, monsieur François Rayes est désigné comme président d'assemblée.

Sur proposition de François Rayes, appuyée par Stéphane Paquin, madame Flavie Bouchard est désignée comme secrétaire d'assemblée.

2. Constatation du quorum et adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

2.1 Quorum confirmé : le minimum de 15 membres nécessaires est atteint

2.2 Sur proposition de Stéphane Paquin, appuyé par Sylvain Cardinal, l'ordre du jour de l'assemblée exceptionnelle est adopté.

3. Amendements aux Statuts et Règlements du CSB

François Lesage explique point par point les modifications adoptées par le Conseil d'Administration lors de sa dernière réunion, le 28 octobre 2019.

Les plus gros changements sont les rôles et fonctions des membres du Conseil d'Administration étant donné l'évolution du Club au cours des dernières années.

Résolution AGE-P1-2019-11-14	Proposée par	Secondée
Il est proposé d'entériner les modifications aux Statuts et Règlements du Club telles que décrites dans le document « CSB - Statuts et règlements - 2019-10-28.pdf ».	Philippe Distillo	Marie Pierre St-Onge

Le vote est demandé par monsieur Paul Rouillard

- Pour : 35
- Contre : 0
- Abstention : 3

La résolution est adoptée à l'unanimité.

4. Questions et commentaires

Commentaire de madame Marie-Pier St-Onge : Merci

5. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour de l'assemblée générale exceptionnelle étant épuisé, la séance est levée par le président à 20 :06.